

# PROFIL

## L'École Normale Supérieure de Lyon \*

### Carte d'identité

#### Origine

En 1985, l'introduction de la mixité a entraîné une réorganisation des écoles normales supérieures. Ainsi, les anciennes ENS de Fontenay-aux-Roses (filles) et de Saint-Cloud (garçons) ont donné naissance à l'ENS Lyon, scientifique, et à l'ENS de Fontenay - Saint-Cloud, littéraire.

La nouvelle école scientifique a accueilli la première promotion d'élèves, à Lyon, en 1987, dans des locaux construits pour elle sur le site de Gerland.

Les **missions** de l'ENS Lyon sont celles des écoles normales supérieures. Les élèves ont le statut de fonctionnaires stagiaires.

En s'installant à Lyon, l'École s'est donné pour **objectifs**, tout en conservant l'héritage pédagogique des écoles mères, de s'imposer par la qualité et l'originalité de sa recherche et de devenir un carrefour de la vie scientifique et culturelle de la Région Rhône-Alpes. C'est pourquoi son transfert apparaît moins comme une délocalisation que comme une création.

#### La formation des élèves

Le recrutement se fait sur concours national : le premier concours (environ 100 places) s'adresse aux élèves des classes préparatoires aux grandes écoles ; le deuxième concours (10 places) est réservé aux étudiants issus d'un premier cycle universitaire, qui ne sont pas passés par les classes préparatoires. L'École recrute également des étudiants européens.

La formation s'articule autour de trois départements d'enseignement :

- Mathématiques et Informatique,
- Sciences de la matière,
- Sciences de la vie et de la terre.

L'École n'est pas habilitée à délivrer, en propre, des diplômes nationaux (exception faite pour la thèse). Elle s'est donc associée avec des universités de la région pour organiser la formation des élèves dans le cadre de cinq magistères. Elle assure également la préparation à cinq concours d'agrégation (avec près de 100% de réussite).

La scolarité est de quatre ans. Les élèves sortent de l'École avec un DEA et une agrégation, ou avec une thèse engagée, voire avec l'agrégation et une thèse engagée.

Dans toutes les formations qu'elle dispense, l'École accueille des étudiants, non normaliens.

#### La recherche

L'École compte 11 laboratoires, tous associés aux grands organismes (CNRS, INRA, INSERM) et elle en héberge 3 autres.

#### L'ENS en chiffres

En 1994-1995, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'ENS Lyon comptait :

- 447 élèves en formation (normaliens) ;
- près de 400 étudiants (non normaliens), dont une centaine de thésards ;
- 93 emplois d'enseignants ;
- près de 100 chercheurs ;
- 130 emplois d'IATOS.

Cette évaluation s'inscrit dans un cadre plus large : le CNE a réalisé parallèlement l'évaluation de huit établissements d'enseignement supérieur lyonnais, et conduit une réflexion d'ensemble sur le site lyonnais. Il en ressort que l'ENS Lyon est un établissement d'excellence, qui exerce un effet d'entraînement dans la région Rhône-Alpes.

## Une création exemplaire

### Une grande exigence dans le recrutement

L'ENS Lyon recrute ses élèves à un très haut niveau. Elle se situe actuellement parmi les quatre à cinq écoles les plus prisées. Chaque année, une vingtaine de candidats reçus aux deux concours démissionnent de l'Ecole polytechnique au profit de l'ENS Lyon.

Dans le recrutement des enseignants, l'Ecole a le même souci d'excellence. Elle veille tout particulièrement au renouvellement et à la mobilité de son encadrement. Les professeurs sont tous recrutés à l'extérieur. Deux critères sont toujours envisagés : la qualité de la recherche, mais aussi celle de l'enseignement.

### Une vraie synergie enseignement/recherche

Dans la formation des élèves et des étudiants, l'articulation entre l'enseignement et la recherche est excellente. Les enseignants sont tous des chercheurs actifs et les chercheurs à temps plein sont nombreux à participer aux enseignements. La proximité géographique des locaux d'enseignement et des laboratoires est un facteur favorable.

### Une recherche de premier plan

L'Ecole a créé onze laboratoires, qui recouvrent l'ensemble des disciplines enseignées. Elle représente aujourd'hui un pôle d'excellence et s'est acquise une réputation internationale.

L'Ecole a bénéficié, dès l'origine, de l'appui des grands organismes, qui lui accordent leur confiance.

Le budget de la recherche occupe une place considérable (67% des ressources en comptes consolidés).

### Le succès des secteurs scientifiques

**En Mathématiques et en Informatique**, grâce à la venue de l'ENS, Lyon figure maintenant parmi les centres d'excellence en France. Au sein du département d'enseignement, les relations entre mathématiciens et informaticiens sont très bonnes. Toutefois, les Mathématiques appliquées attirent peu les normaliens, qui leur préfèrent les Mathématiques pures.

**En Sciences de la matière**, l'ENS apparaît comme l'une des meilleures institutions françaises d'enseignement et de recherche. Toutefois, au sein du département, les chimistes souffrent d'une certaine domination de la Physique : ils sont nettement minoritaires, en nombre d'étudiants comme en nombre de chercheurs.

**En Sciences de la vie et de la terre**, la réussite de l'ENS Lyon est également remarquable. L'Ecole a contribué à moderniser la préparation à l'agrégation des Sciences de la vie et de la terre, options Biologie et Géologie. Après une croissance rapide, les laboratoires de Biologie ont d'ores et déjà atteint leur pleine efficacité.

### Une volonté d'ouverture

L'ENS ne vit pas en milieu fermé. Elle accueille à peu près autant d'étudiants que de normaliens. En sens inverse, elle cherche à envoyer les élèves à l'extérieur (en particulier par le biais des stages, en France ou à l'étranger) et à irriguer largement les formations doctorales à l'échelle nationale.

Au plan régional, l'Ecole a établi des coopérations étroites avec les établissements d'enseignement et de recherche, en s'appuyant d'abord sur Grenoble. Elle est bien intégrée au Pôle universitaire lyonnais et a le soutien des collectivités locales. Sans aucun doute, la réussite de l'ENS Sciences a été un facteur décisif dans la volonté très forte exprimée par toutes les collectivités territoriales que l'Ecole littéraire décide de quitter Fontenay - Saint-Cloud pour s'installer également à Lyon.

Les activités internationales se sont développées très rapidement en enseignement comme en recherche.

### **Une très bonne gestion**

Avec le transfert à Lyon, l'Ecole s'est trouvée sous-dotée en personnel administratif et de service. Elle a donc choisi de sous-traiter à des entreprises privées tout ce qui pouvait l'être (logistique immobilière, nettoyage, restauration, ...). Ce choix est bien assumé.

## **Recommandations**

Une dizaine d'années après son installation, l'Ecole normale supérieure de Lyon apparaît comme une très belle réussite. Les recommandations du Comité visent donc à conforter l'Ecole dans la politique qu'elle a définie, tout en soulignant certaines insuffisances ou certains risques dans la mise en oeuvre.

### **La valorisation**

L'Ecole, bien qu'elle en reconnaisse la nécessité, n'a pas encore mis en place de véritable **structure de valorisation et de transfert**. Il conviendrait de voir, en pratique, quelle est la formule la mieux adaptée : celle d'une filiale commune à l'Ecole normale supérieure et l'Ecole centrale de Lyon, malgré les réticences opposées par le ministère des Finances mais non encore assorties de justification ; ou celle d'un GIP (Groupement d'intérêt public), en dépit des difficultés qu'on a déjà pu constater ailleurs ; ou telle autre formule à définir au mieux des intérêts de l'Ecole et de ses partenaires.

### **La politique de recrutement**

Dans la perspective d'attirer des enseignants de grande qualité, l'Ecole a une politique de recrutement dont la rigueur et l'ouverture sont à donner en exemple. Elle a pris pour règle d'éviter les promotions sur place et d'encourager la mobilité de ses personnels. Dans les années à venir, il lui faudra rester vigilante sur **le renouvellement de son encadrement**.

### **Le deuxième concours**

Il attire très peu de candidats. L'Ecole devrait assurer **une meilleure information des étudiants** afin d'augmenter le vivier de recrutement, mais aussi accorder une place importante à l'examen du dossier des candidats, pour assurer la plus grande diversification possible.

### **Le programme européen**

En dépit des difficultés qu'elle rencontre, l'Ecole devrait faire effort pour développer ce programme qui offre l'intérêt d'**une véritable ouverture sur le monde universitaire européen**. En outre, la présence d'étudiants étrangers est une incitation à lutter contre le risque d'un cadrage trop strict des magistères.

### **Les stages**

Ils sont bien intégrés à la formation des élèves et constituent un facteur d'ouverture. Il serait bon que soient développés **les stages à l'étranger** qui existent déjà et, plus encore, les stages dans l'industrie, actuellement trop peu nombreux.

### **Le suivi des élèves**

L'ENS Lyon se tient informée de la situation des élèves à leur sortie de l'Ecole, mais non de leur emploi quelques années plus tard. Pour connaître précisément les débouchés qu'ils trouvent, l'ENS doit mettre en place, sans attendre, **un suivi des anciens élèves**, en relation avec le Bureau des élèves et l'Association des anciens élèves. Cet effort de suivi est d'autant plus important que le principe de mobilité défendu par l'Ecole et son refus du localisme se heurtent à un comportement opposé (cloisonné et conservateur) dans de nombreuses universités.

### **La coopération régionale**

En s'installant à Lyon, l'Ecole a déjà beaucoup apporté à l'enseignement supérieur de la région Rhône-Alpes, en particulier comme trait d'union entre Lyon et Grenoble, pour développer des formations d'excellence et des activités de recherche de niveau international. Elle devrait contribuer à **renforcer cette coopération régionale**, notamment au travers du site de

Gerland, en y soutenant la création d'unités nouvelles et le recrutement d'enseignants et de chercheurs extérieurs à Lyon.

### **L'informatique de gestion**

L'Ecole devrait l'améliorer en harmonisant les logiciels existants et en organisant la communication des informations, de telle sorte qu'elle dispose d'un système cohérent, avec **une régulation d'ensemble** qui ne soit pas seulement la volonté qui anime chacun de travailler en commun selon des règles implicites.

### **Le contrat de développement**

Il est capital que l'Ecole puisse avoir **un véritable contrat de développement**, qui comporte un volet enseignement et un volet recherche bien mis en cohérence. Si les articulations avec les EPST sont très solidement assurées, en revanche une clarification s'impose, en particulier en matière de gestion, dans les relations avec le ministère de tutelle.

### **Les problèmes immobiliers**

Concernant **la Résidence**, il est temps que le contentieux avec la Ville de Lyon et l'OPHLM soit réglé : le Ministère doit tenir ses engagements.

### **La bibliothèque**

L'Ecole n'en est pas vraiment satisfaite, alors même qu'elle affirme lui attacher une place essentielle et qu'elle consent d'importantes dépenses documentaires. Il conviendrait que l'Ecole décide de traiter réellement cette question - sous ses différents aspects - et qu'elle définisse **une véritable politique documentaire**. Dans le cas précis des Mathématiques, où le fonds ancien est insuffisant, la proposition faite par l'ENS de gérer le fonds de l'INIST, actuellement inutilisé, doit être soutenue.

### **Les secteurs scientifiques**

Ils ont fait la preuve d'une exceptionnelle qualité : la seule exigence à leur égard est donc que les départements et les laboratoires, dans la poursuite de leurs activités, veillent à **maintenir le niveau d'excellence** qu'ils ont atteint. En ce qui concerne la Chimie, étant donné les problèmes spécifiques de cette discipline et le poids qu'elle représente à Lyon, il faudrait que l'Ecole mène **une réflexion prospective** sur le développement qu'il serait souhaitable et raisonnable d'engager en son sein et en liaison avec les autres partenaires.

La réponse du Directeur figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 77.

**Ce rapport d'évaluation est consultable  
sur le site Internet du CNE**

**<http://www-cne.mesr.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation,  
se reporter au site Internet de l'ENS de Lyon**

**<http://www.ens-lyon.fr/>**

Directeur de la publication : André Staropoli / Conception-rédaction : Carole Granié  
Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-40-65-62-49  
Télécopie : (33) 01-40-65-63-94